

La Gazette

ESSARTS-EN-BOCAGE

Mensuel d'information Communale / Les Essarts – Boulogne

ÉDITO

Feu vert du Préfet malgré les contestations locales

Autorisation environnementale d'exploiter une carrière et une installation de stockage de déchets inertes (K3+) à La Bouguinière

Ce projet initié en 2018 concerne un dossier de demande d'autorisation environnementale unique relatif à la demande de la société BATI RECYCLAGE concernant le renouvellement de son autorisation d'exploiter une carrière d'extraction d'argiles, une demande d'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) de type K3+ et une demande de défrichement au lieu-dit « Fief de la Bouguinière » aux Essarts.

Les déchets de type K3+ ne peuvent pas être placés dans les Installations de Stockage de Déchets Inertes (ISDI) « classiques » afin de préserver l'environnement (ils ont un seuil augmenté jusqu'à trois fois les seuils de pollution acceptés en ISDI « classiques »).

Pour mémoire, un premier projet avait été présenté sous le précédent mandat ayant conduit à une enquête publique en juin et juillet 2025 pour lequel le Commissaire enquêteur avait donné un avis favorable. Ce projet nécessitait une modification du PLUiH. Le Conseil Municipal ayant émis un avis défavorable au projet en 2025, la Communauté de communes a finalement renoncé à engager cette procédure de modification du PLUiH, et le projet n'a pu aboutir (cf gazette juin et septembre 2025). Un nouveau dossier avait été déposé en avril 2026 par l'Entreprise Bati-recyclage

auprès des services de l'État et le Maire a été convoquée à une Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) le 30 juin 2026 pour donner l'avis de la commune sur ce projet. Cette nouvelle version du projet exclut la parcelle communale de l'ancienne décharge, ce qui permet désormais à la société BATI RECYCLAGE de s'affranchir de la modification du PLUiH qui constituait auparavant un obstacle à sa réalisation. Cependant, ce projet comporte toujours des points critiquables et des zones d'ombre d'un point de vue environnemental, ayant conduit Le Maire à renouveler son opposition au projet lors du CDNPS, qui a malgré tout donné un avis favorable à la majorité.

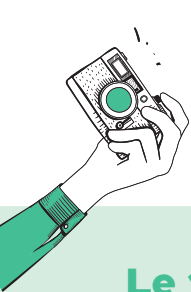
Le Préfet a délivré l'autorisation par arrêté du 7 juillet 2026 sur le périmètre modifié qui porte désormais sur 5 hectares de part et d'autre de la route RD 7 reliant les communes d'Essarts-en-Bocage à Chauché pour une durée de 7 ans et demi pour l'extraction d'argiles et 28 ans pour le stockage de déchets inertes K3+.

Une association de riverains s'est constituée en opposition à ce projet. Deux recours distincts ont été déposés auprès du tribunal administratif : l'un par la commune et l'autre par l'association de riverains.

**FORUM DES
ASSOCIATIONS 2026 :**
**un rendez-vous à ne pas
manquer ! p.2**

**ESSARTS-
EN-BOCAGE**
territoire uni & dynamique





Retour en images sur...

Le 14 juillet

La cérémonie de commémoration s'est déroulée dans la matinée. Quant au feu d'artifice initialement prévu en soirée, il a été annulé pour cause de canicule et de sécheresse intense et est reporté au **samedi 19 septembre** lors de la **fête de l'automne**.



Devenu un rendez-vous incontournable de la rentrée, le **Forum des associations** revient pour sa **3^{ème} édition le samedi 12 septembre 2026**.

L'objectif reste le même : permettre à chacun de découvrir ou redécouvrir la richesse du tissu associatif essartois et mettre à l'honneur l'engagement de tous les bénévoles qui font vivre notre commune tout au long de l'année.

Fort du succès des précédentes éditions, nous conservons une formule qui fonctionne : des espaces de démonstration

Le Forum des Associations revient le 12 septembre

permettront aux associations de présenter leurs activités, tandis qu'un espace de restauration sera proposé le midi afin de favoriser les échanges dans une ambiance conviviale. Cette année, plus de 50 associations seront présentes, un chiffre en hausse par rapport aux éditions précédentes, avec également l'arrivée de nouvelles structures. Les visiteurs pourront découvrir une offre variée couvrant de nombreux domaines : sport, loisirs et environnement, jeunesse, culture, social et solidarité.

Pour offrir un événement plus rythmé et favoriser les échanges, les horaires seront cette année concentrés de 10 h à 15 h.

Que vous soyez habitant de longue date ou nouvel Essartois, venez rencontrer celles et ceux qui font vivre notre territoire, découvrir de nouvelles activités et partager un moment convivial. Nous vous attendons nombreux !



Retour aux horaires habituels dans vos mairies déléguées

À partir du 1^{er} septembre 

N° 26 – SEPTEMBRE 2026

MAIRIE D'ESSARTS-EN-BOCAGE

Siège social

51 rue Georges Clemenceau – Les Essarts
85140 ESSARTS-EN-BOCAGE

02 51 62 83 26

mairie-essarts@essartsenbocage.fr

Mairie ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 8h45 à 12h30.

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BOULOGNE

4 rue Jacques Cauneau – Boulogne
85140 ESSARTS-EN-BOCAGE

02 51 40 54 65

mairie-boulogne@essartsenbocage.fr

Mairie ouverte lundi, mardi, jeudi : de 9h à 12h
mercredi : de 13h30 à 17h30
vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Directeur de la publication : Caroline GILBERT

Conception & mise en page : Service communication
& Imprimerie Soulard

Impression : Imprimerie Soulard

Dépôt légal : Septembre 2026

Tirage en 3 520 exemplaires

Crédits photos : Freepik, mairie d'Essarts-en-Bocage,
Communauté de Communes Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts.



Dans une démarche environnementale, notre gazette est imprimée sur du papier 100 % recyclé labellisé Blue Angel fabriqué à partir de 100 % de fibres recyclées et certifié FSC®.

Votre Conseil Municipal : Résumé des principales décisions du 29 juin 2026

- Le Conseil municipal a émis un avis favorable à l'extension du plan d'épandage des coquilles d'œufs de la société Les Œufs Geslin. Cette demande s'inscrit dans le développement de l'activité de l'entreprise, qui génère davantage de coquilles d'œufs, et répond aux sollicitations d'agriculteurs souhaitant les utiliser comme amendement calcaire pour améliorer la qualité des sols. Cette pratique, mise en œuvre depuis 25 ans, respecte une période de retour de trois ans sur les parcelles concernées.

- Le Conseil municipal a adopté la nouvelle Charte de la Commune Nouvelle. Cette révision était nécessaire à la suite du retrait des communes de L'Oie et de Sainte-Florence. La charte réaffirme le projet commun de territoire, fondé sur la mutualisation des moyens, le maintien des services publics, l'égalité d'accès aux services et la préservation de l'identité des communes fondatrices.

- Le Conseil municipal a sollicité des

subventions auprès de la Région et du Département dans le cadre de l'aménagement global de la véloroute V95, pour la création d'une aire de services vélo au parc Saint-Michel, aux Essarts. La V95 est une véloroute nationale inscrite au Schéma national des véloroutes, reliant Bressuire (Deux-Sèvres) aux Sables-d'Olonne. Ce projet, d'un montant de 5 242 €, bénéficie déjà d'une aide de l'ADEME de 1 774 €. Les subventions sollicitées s'élèvent à 1 310 € auprès de la Région et à 1 110 € auprès du Département. Le solde, soit 1 048 €, sera financé par la Commune.

- Le Conseil a décidé d'attribuer au titre de l'année 2026, une indemnité légale de gardiennage de 503,42 € au prêtre affectataire de l'Eglise Saint-Pierre des Essarts.

- Le Conseil a approuvé la cession d'un terrain communal sur la Commune déléguée des Essarts - Rue

des Hirondelles (parcelle cadastrée 084 AH 306p), pour un montant de 104 000 € TTC en ce inclus les frais d'étude de sol pour un montant de 912 € TTC et les frais de bornage pour un montant de 1 581,60 € TTC.

- Le Conseil a approuvé la cession d'une maison située sur la Commune déléguée de Boulogne - 14 Rue Sainte Bernadette, pour un montant de 60 700 € TTC en ce inclus la commission d'agence d'un montant de 5 700 € soit un prix final pour la Commune de 55 000 €.



28 Prochain Conseil municipal : Lundi 28 septembre à 19h30
Les Conseils municipaux sont publics et les séances sont ouvertes à tous.

Inscription sur les listes électorales.

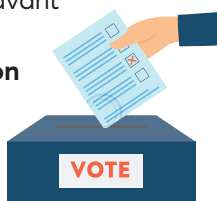
Vous souhaitez voter aux prochaines élections présidentielles, les dimanche 18 avril et 2 mai 2027 ?

Pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales !

Les personnes qui viennent d'emménager dans la commune, qui ont changé d'adresse ou qui ne sont pas encore inscrites sont invitées à effectuer les démarches nécessaires auprès de la mairie. L'inscription peut être réalisée en ligne ou directement en mairie, sur présentation des justificatifs requis (pièce d'identité et justificatif de domicile).

Il est également conseillé de vérifier sa situation électorale avant chaque scrutin.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la mairie.



VOIRIE - URBANISME

Sécheresse 2026 : signalez les fissures sur votre habitation

Vous avez constaté l'apparition de fissures sur votre maison, votre garage ou votre terrasse au cours de l'année 2026 ? Elles peuvent être liées au phénomène de retrait-gonflement des argiles, provoqué par les épisodes de sécheresse puis de réhydratation des sols.

Afin de permettre à la commune d'engager une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de l'État, les personnes concernées sont invitées à déclarer les dommages constatés auprès du service Urbanisme.

Votre déclaration, accompagnée de quelques photos (ou, le cas échéant, d'un constat d'huissier ou de l'avis d'un artisan), peut être transmise par courrier ou par courriel. Pensez à

préciser vos nom et prénom, l'adresse du bien concerné ainsi que vos coordonnées (adresse e-mail et/ou numéro de téléphone).

À l'issue de la période d'observation, l'État analysera les critères géologiques et météorologiques afin de déterminer si les conditions permettent de reconnaître la commune en état de catastrophe naturelle. Si cette reconnaissance est accordée, les propriétaires concernés pourront alors solliciter leur assurance pour la prise en charge des dommages.

Pour en savoir plus sur la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, rendez-vous sur le site de la Préfecture de la Vendée.

INFOS TRAVAUX / à Boulogne

Travaux rue Sainte-Bernadette

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de la réfection de la voirie, des travaux seront réalisés rue Sainte-Bernadette du 7 septembre au 31 décembre 2026.

Pendant toute la durée du chantier, la rue sera fermée à la circulation. Une déviation sera mise en place afin de permettre les déplacements.

La commune mettra tout en œuvre pour limiter les désagréments. L'accès aux habitations sera maintenu dans la mesure du possible, selon l'avancement des travaux. Les entreprises intervenant sur le chantier informeront directement les riverains des modalités d'accès.

Déplacement de l'arrêt de bus de la rue Sainte-Bernadette

À compter du 1er septembre, l'arrêt de bus situé rue Sainte-Bernadette (place des Anciens Combattants) sera transféré place de la Victoire.

Les travaux d'aménagement sont actuellement en cours afin de créer un espace d'arrêt plus sécurisé. Cette opération entraîne la suppression de 4 places de stationnement.

Pour rappel, un parking de 7 places est disponible à proximité immédiate de la mairie de Boulogne. Son accès sera prochainement mieux identifié grâce à une nouvelle signalisation.



CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Enquête Publique pour une révision allégée du PLUiH pour création de STECALs

La Communauté de communes a engagé une nouvelle procédure dite de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Habitat (PLUiH). Celle-ci a pour objectif de mettre à jour le zonage du document d'urbanisme pour modifier et créer de nouveaux secteurs spécifiques en zone naturelle, appelés STECALs (Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limités), dédiés aux activités touristiques et événements festifs (salle des fêtes, gîtes de grande capacité, équipement sportif...). Un secteur existant sera modifié sur la commune de Chavagnes-en-Paillers, trois

nouveaux secteurs seront créés sur les communes des Brouzils, d'Essarts-en-Bocage (régularisation zone du Moulin de l'Ansonnière) et de Sainte-Florence.

À ce titre, une enquête publique se tiendra du lundi 7 septembre 2026, 9h, au mardi 22 septembre 2026, 17h30. Le dossier sera consultable en papier à la mairie des Brouzils, d'Essarts-en-Bocage, de Sainte-Florence et de Chavagnes-en-Paillers. Il sera également disponible en version dématérialisée sur le site internet de la Communauté de communes et des communes concernées. L'ensemble

des dates et heures de permanences du commissaire-enquêteur seront reportées dans l'avis d'enquête publique.

Il est rappelé qu'il sera possible pour les habitants de se rendre dans n'importe quelle permanence tenue par le commissaire-enquêteur, quelle que soit la commune, et de déposer ses observations par écrit, par mail ou par courrier, uniquement pendant la durée de l'enquête.

Pour information, une procédure de révision globale du PLUiH se mettra en place d'ici 2028.

Le vélo prend la bonne direction !

Plus simple, plus pratique, plus agréable : les liaisons cyclables entre nos communes se développent !

Grâce à l'engagement de la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts, le réseau des liaisons cyclables continue de s'étoffer. Boulogne, La Merlatière, Les Essarts et Chauché sont désormais reliées par des itinéraires jalonnés, permettant de circuler plus facilement d'une commune à l'autre. Les nouveaux panneaux et signalétiques installés le long des chemins et sentiers facilitent le repérage et rendent les parcours plus lisibles. Que vous partiez pour une balade en famille, une sortie sportive

ou un déplacement du quotidien, ces itinéraires vous invitent à redécouvrir notre territoire à votre rythme, en toute simplicité.

Le saviez-vous ?

Le jalonnement cyclable ne crée pas forcément de nouvelles voies : il permet avant tout de relier des chemins et petites routes déjà existants en proposant des itinéraires cohérents, continus et faciles à suivre. Chaque nouveau panneau est une invitation à choisir le vélo, que ce soit pour les loisirs ou pour les petits trajets du quotidien tout en profitant de la richesse de nos paysages !



Pour vos déplacements à vélo : suivez ces panneaux !

Retrouvez l'ensemble des itinéraires cyclables du territoire en scannant le QR code ci-dessous et préparez votre prochaine balade !



Cabinet Infirmier : prochaines permanences pour les vaccinations grippe et COVID



Jeudi 5 novembre : de 14h à 15h
Mardi 17 novembre : de 14h à 15h
Mardi 24 novembre : de 14h à 15h



**CABINET INFIRMIER ISIS
TRAINEAU PELLETIER GOUNON**
9 q avenue de la promenade
85140 Essarts en Bocage
02 51 06 08 93

ENFANCE – JEUNESSE

Retour en images sur...

Le séjour de l'Accueil Juniors

Du 20 au 24 juillet 2026, l'Accueil Juniors a organisé un séjour à Chaumes-en-Retz (44) pour 24 jeunes de 10 à 14 ans.

Au programme : acrobbranche, Magic Filet, visite de Planète Sauvage, bouée tractée, course d'orientation et veillées, pour cinq jours placés sous le signe de la découverte, du sport et de la convivialité.



Sport et vacances – Eté 2026

En juillet et août, une vingtaine d'enfants ont été accueillis par notre animateur sportif pour profiter d'activités sportives. Ils ont pu pratiquer du basket, du tennis

et découvrir des sports innovants comme le Kin-Ball, le Poul Ball, et le Disc Golf par exemple.

À chaque vacances scolaires, deux journées seront organisées pendant la saison sportive 2026-2027. Pensez à inscrire vos enfants s'ils sont intéressés.

Contact : Jérémie Garnier
06 23 31 65 05



La solidarité en mouvement au collège Georges Clemenceau

Le vendredi 19 juin se clôturait le projet de la SOLIRUN 2026, course solidaire réalisée le 7 mai dernier avec tous les élèves du collège public Georges Clemenceau. Un chèque de 2000€ a pu être reversé à une association locale : « KÉKÉLI » qui parraine des enfants d'un village du Togo. Grâce à l'argent récolté, une bibliothèque sera créée.

Les travaux de l'école élémentaire Gaston Chaissac touchent à leur fin

Après près de 10 mois de travaux, l'école fait peau neuve ! Lancé pendant les vacances de la Toussaint 2025, ce projet d'envergure avait pour objectif d'offrir aux élèves et à l'équipe enseignante des locaux plus fonctionnels, confortables et adaptés aux besoins d'aujourd'hui.

Le projet a permis de créer 5 classes plus grandes et mieux équipées, avec une attention particulière portée à l'acoustique, à la lumière et à l'isolation.

Deux ateliers ont également été aménagés, tandis que la salle des professeurs a été entièrement repensée. Les sanitaires ont été rénovés et le hall existant, jusqu'alors peu utilisé, a été réaménagé afin de lui donner une véritable fonction au sein de l'école.

Le projet prévoyait également de faciliter l'accès à la salle

polyvalente (ancienne cantine) pour les personnes à mobilité réduite, grâce à un accès désormais possible depuis l'intérieur du bâtiment, sans avoir à passer par l'extérieur.

Après plusieurs mois de travaux et malgré les différentes étapes du chantier, les élèves ont pu faire leur rentrée dans ces nouveaux locaux et découvrir leurs nouveaux espaces de vie et d'apprentissage.

Quelques travaux de finition restent encore à réaliser, mais l'essentiel est désormais là : l'école a retrouvé ses élèves et ses nouveaux espaces prennent vie !

Une inauguration sera organisée d'ici la fin de l'année, lorsque les élèves et l'équipe éducative auront eu le temps de prendre pleinement possession des lieux et de s'approprier ces nouveaux espaces.

Avant / Après



Exposition à l'église des Essarts

Le week-end du 3 et 4 octobre 2026, la paroisse ouvre les portes de l'église des Essarts, en journée continue de 9h30 à 18h.

L'association *Mémoire Vivante* et la paroisse organisent une exposition mettant en valeur les vêtements sacerdotaux et du «Suisse» avec leurs

significations.

Des ornements liturgiques, des bannières et de l'orfèvrerie seront également présentés. Vous y découvrirez également l'histoire de la reconstruction de l'église, de la création des cloches et des vitraux.

En espérant vous voir nombreux !



Une bannière



Le Suisse

Retour des expos urbaines «Street Art»

Le projet STREET ART a pris de l'ampleur en 2026 ! Cette année, ce sont 10 oeuvres qui sont à découvrir dans les centres bourgs des Essarts et Boulogne et qui ont pour thème les chefs d'œuvres de l'Histoire de l'Art revisités.

Portraits d'hommes, de femmes, d'enfants, de couple, de groupe, balayant l'Histoire de la peinture occidentale allant du Moyen-Âge au XIX^{ème} siècle. Un parcours d'Histoire de l'Art, revisité par le biais de l'humour, pour faire résonner avec notre époque contemporaine de grands tableaux issus de notre héritage culturel.

Où découvrir ces œuvres ?

Aux Essarts : à la salle des Fêtes, à la salle de danse, au complexe sportif, à la mairie, à la Capèterie, près de l'ancienne maison de convalescence et Place de l'Europe (qui a toutefois été vandalisée à deux reprises).

À Boulogne : à la mairie et au complexe sportif.



Une immersion au cœur des Essarts avec la web-série du sentier de l'Ansonnière

Le sentier de l'Ansonnière est à découvrir dans un nouvel épisode de la web-série réalisée par la Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts pour mettre en valeur les sites touristiques du territoire.

Avec ses 18 km, il s'agit du plus long circuit de petite randonnée du Pays de Saint-Fulgent – Les Essarts. Au départ de la Capèterie, le parcours conduit les

promeneurs jusqu'au Moulin de l'Ansonnière, dernier moulin à vent de la commune, en traversant les paysages caractéristiques du bocage vendéen. Le circuit permet également de découvrir des sites emblématiques tels que le Manoir Saint-Michel, le logis de Grezay et bien sûr le Château des Essarts, aujourd'hui parc de loisirs au cœur d'une forêt centenaire de 17 hectares.

Flashez ce QR-Code pour découvrir la vidéo !



Retour sur l'été musical et conté organisé par la Communauté de communes : le public au rendez-vous !



30 juillet

500 personnes

Dead Leaf
au Château
des Essarts



11 août

80 personnes

Mathieu Trichet
au Moulin de
l'Ansonnière
aux Essarts



20 août

2000 personnes

Manu De Nars & Blankass
au Château
des Essarts

Du côté des médiathèques

Contes et bricolages musicaux au foyer le Bocage

La musique était à l'honneur au foyer le Bocage en cette fin juin.

Après avoir écouté trois histoires autour de cette thématique (« La Fanfare », « Le super pouvoir des chansons » et « L'incroyable histoire de l'orchestre recyclé »), les résidents ont réfléchi et travaillé pendant plusieurs mois pour créer des instruments et des objets de décoration qui égaieront

le couloir reliant les différents foyers. L'accueil de jour a ainsi créé son propre groupe avec « Les Foufous de l'accueil de jour » ! Chacun avec son instrument, ils ont aussi imaginé leur propre disque.

Le foyer de Vie a lui, conçu une structure en palette permettant de transporter les instruments qu'ils ont fabriqués.

Enfin ceux du foyer médicalisé ont créé leur disque d'or en fusionnant leur photo avec celle de leur artiste préféré donnant des résultats détonants !



Disques d'or et instruments fixés sur la structure en palette... et en avant la musique !

Une nouvelle saison se prépare pour l'Accueil Essartais !

Avec 93 adhérents, l'association aborde une nouvelle saison placée sous le signe de la convivialité.

Chaque jeudi après-midi, une cinquantaine de participants se retrouvent pour partager une partie de cartes suivie d'un goûter, tandis que les amateurs de tarot se donnent rendez-vous le mardi soir. À compter de

septembre 2026, ces rencontres auront lieu à la salle Madras.

Le programme de l'année s'annonce riche avec deux sorties, trois concours de belote (les 25 septembre, 21 novembre et 23 janvier) ainsi que l'incontournable bal de Mardi gras, prévu le 9 février.



Essar'Trace fête ses 10 ans !

Créée en 2016 à l'initiative d'un petit groupe de coureurs Essartois, l'association compte à ce jour 120 adhérents. Elle rassemble des passionnés de course à pied de tous niveaux, que ce soit sur route ou en trail.

À l'occasion de ses 10 ans, Essar'Trace vous invite le samedi 26 septembre au complexe sportif des Essarts ! **CETTE JOURNÉE EST OUVERTE À TOUS !**

Que vous soyez adhérents ou non, anciens adhérents, amis, famille n'hésitez pas à nous rejoindre !

Au programme : activités sportives accessibles à tous l'après-midi (de 14h à 18h) suivies d'un repas et d'une soirée festive (à partir de 19h30).



Pour s'inscrire aux activités sportives :



Pour s'inscrire à la soirée festive :



Nouvel Air démarre la saison en fanfare !



L'association de musique et de danse Nouvel Air, basée à Boulogne, connaît un début de saison 2026 très prometteur.

Depuis le début de l'année, les membres de l'association ont participé à de nombreuses animations locales, contribuant à dynamiser la vie du territoire. Le groupe s'est également illustré lors d'événements d'envergure, notamment à la Mi-Carême de Coëx ainsi qu'à la Biennale de Fontenay-le-Comte.

Le 25 avril dernier, l'événement « Nouvel Air en fête » a rencontré un franc succès, attirant un public nombreux et enthousiaste, venu découvrir les performances musicales et chorégraphiques de l'association. Fin mai, direction Le May-sur-Èvre (Maine-et-Loire), où Nouvel Air a eu l'occasion de se mesurer à des groupes venus de toute la France lors du Grand Prix National (GPN), dans la catégorie musique de rue. Une expérience enrichissante qui s'est soldée par l'obtention d'un prix d'animation, ainsi qu'un coup de cœur du jury pour les danseuses. Toujours en pleine dynamique, l'association recrute de nouveaux membres, musiciens comme danseurs, débutants ou expérimentés. **L'Assemblée se tiendra au foyer rural de Boulogne le vendredi 11 septembre à 20h30.**

Déplacement de l'abri du terrain de pétanque

Fin mai, les bénévoles de La Pétanque Essartaise ont démonté l'abri du parking du Donjon avant de le remonter sur le nouveau terrain du complexe sportif, rue des Écoliers. Les adhérents apprécient déjà cet espace ombragé et le cadre convivial offert par les nouvelles installations mises à

disposition par la municipalité. L'association compte aujourd'hui 80 adhérents (58 hommes et 22 femmes) et accueille volontiers les personnes souhaitant découvrir la pétanque de loisir. Les parties se déroulent les mardis et vendredis après-midi. **L'adhésion annuelle est fixée à 15 €.**

À VOS BANQUETS !

Banquet des 45 ans

Essartois(e) né(e)s en 1981

Samedi 10 octobre

Bar - Restaurant le White Hop
aux Essarts, à partir de 19h.

Inscription :

mail : classe01lesessarts@gmail.com
ou Stéphane Bordron au 06 82 76 13 65
avant le 10 septembre.

Banquet des 60 ans

Essartois(e) né(e)s en 1966

Samedi 7 novembre

Bar - Restaurant le White Hop
aux Essarts, à partir de 19h.

Inscription :

mail : banquet60anslesessarts@gmail.com
Mauricette Duval au 07 67 45 15 54
Marie-Françoise Bordron au 06 23 99 29 49

Banquet de la Classe 80

Essartois(e) né(e)s en 1960

Samedi 28 novembre

Espace Lateria

à la Merlatière, à partir de 12h.

Au programme : repas, animations, exposition photos et soirée dansante, dans une ambiance conviviale.
Tarif : 65 € par personne.

Inscription :

Patrice Moreau au 06 51 07 19 96 ou
Brigitte Voyer au 06 66 69 53 53
avant le 15 septembre.

Banquet des 75 ans

Essartois(e) né(e)s en 1951

Samedi 14 novembre

Restaurant de la Bretonnière

à Chauché, à partir de 12h.

Inscription :

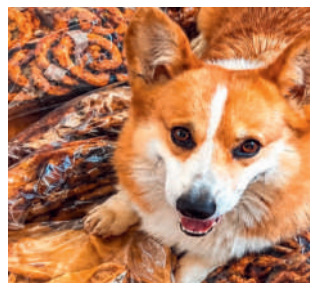
René Paul Gilbert au 06 74 36 01 36 ou
Jean-Claude Verdeau au 07 62 89 73 19
avant le 15 octobre.



Les Délices de Marcel

Les Délices de Marcel est une nouvelle entreprise essartaise spécialisée dans la vente en ligne de friandises et de mastications naturelles pour chiens (bois de cerf, oreilles de bœuf, sabots...).

Les commandes peuvent être passées en ligne ou en direct avec Alice, avec possibilité de remise en main propre ou de livraison.



Flashez ce QR-Code pour découvrir notre site :



Contact :

Alice Georges - Les Délices de Marcel

lesdelicesdemarcel@icloud.com

https://lesdelicesdemarcel.com/

La Fabrik 3.0 élargit son champ d'action.

Elle est désormais un centre de formation certifiée Qualiopi.

La Fabrik 3.0 a conçu un catalogue de formations pour répondre aux besoins des dirigeants ou salariés de PME ou TPE : IA, sécurité, RH, communication, réseaux sociaux... Leur mission ? Donner les clés pour piloter, sécuriser et faire rayonner votre activité.



Retrouvez notre catalogue en ligne :

www.bienvenue-lafabrik.fr/la-prog

ou contactez nous pour un devis personnalisé

02 51 05 38 31

Des cookies généreux à Essarts-en-Bocage !

HEY COOKIES ! est une entreprise artisanale de Boulogne spécialisée dans la fabrication de cookies.

Les commandes se font en ligne ou par mail, avec retrait ou livraison locale. HEY COOKIES ! intervient aussi pour des événements privés ou professionnels (anniversaires, mariages, fêtes d'entreprise ou manifestations associatives).



Contact :

contact@heycookies.fr

heycookies.fr

@heycookies.fr



L'AGENDA ET LES SORTIES

Septembre

SAM. 5	TOURNOI FOOT U11 - U13 8h > 19h - Complexe sportif - Les Essarts FCEBM		
SAM. 5	DIM. 6	BALL TRAP Boulogne Société Saint-Hubert Chasse	
VEN. 4	SAM. 5	DIM. 6	WEEK-END DE RENTRÉE Les Essarts Société Saint-Hubert Chasse
VEN. 11	MARCHÉ SAVEURS & CIE 16h30 > 19h30 - Place du 11 Novembre - Les Essarts Mairie d'Essarts-en-Bocage		
BALADE CONTÉE « CHAMP LIBRE » PAR CHRISTEL DELPEYROUX 20h - Médiathèque de Boulogne Gratuit - dès 5ans - Sur réservation 02 51 62 99 87 ou mediatheque-essarts@essartsenbocage.fr Médiathèque d'Essarts-en-Bocage			
SAM. 12	FORUM DES ASSOCIATIONS 10h > 15h - Complexe sportif - Les Essarts Mairie d'Essarts-en-Bocage		
MER. 16	FOIRE MENSUELLE 9h > 12h - Place du 8 mai 1945 - Les Essarts Mairie d'Essarts-en-Bocage		
VEN. 18	SAM. 19	DIM. 20	FÊTE DE L'AUTOMNE Parc Saint Michel - Les Essarts Comité des Fêtes
SAM. 19	ATELIER BIEN-ÊTRE PAR MARIE PINEAU LE SOLEIL EN SOI 10h30 > 12h - Médiathèque de Boulogne Gratuit - Adultes - Sur réservation au 02 51 62 99 87 ou mediatheque-essarts@essartsenbocage.fr Médiathèque d'Essarts-en-Bocage		
VEN. 25	MARCHÉ SAVEURS & CIE 16h30 > 19h30 - Place du 11 Novembre - Les Essarts Mairie d'Essarts-en-Bocage		
CONCOURS DE PÉTANQUE Accueil Essartais			

SAM. 19
FÊTE
D'ARTIFICE



Octobre

SAM. 3	DIM. 4	EXPOSITION «OBJET RELIGIEUX ET HISTOIRES RELIGIEUSES» 9H30 > 18H Eglise - Les Essarts Mémoire Vivante
MER. 7	LIEU DE PARTAGE PARENTS-ENFANTS De 9h30 à 11h30 - Espace Graine de vie - Les Essarts Pays Saint-Fulgent - Les Essarts	
VEN. 9	MARCHÉ SAVEURS & CIE 16h30 > 19h30 - Place du 11 Novembre - Les Essarts Mairie d'Essarts-en-Bocage	